



Après l'achat d'un lit bébé d'occasion, celui-ci sent le tabac, y a t-il un risque même minime pour la santé de notre bébé ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 27 janvier 2015

Bonjour,

Nous venons d'acheter d'occasion un lit bébé qui sent le tabac. Nous allons le laver minutieusement à la lessive et la housse du matelas sera également lavée.

Est ce qu'après cela vous pensez qu'il y aura un risque même minime pour la santé de notre nourrisson sachant que le matelas mousse à une faible odeur.

Merci pour vos réponses

Réponse :

Il ne faut pas négliger les effets du [tabagisme ultrapassif](#) récemment mis en évidence par le professeur Dautzenberg, cependant les précautions que vous êtes sur le point de prendre ainsi qu'une aération du matelas peuvent atténuer grandement ces effets.

Nous vous conseillons de parcourir [les chroniques du Docteur Mesny](#) sur notre site traitant du tabagisme passif et de ses conséquences.